



*Les Amis de l'église Notre Dame de Montmorillon*

# La Lettre n° 20

du 27 septembre 2024

## **Répercussions des fissures de la façade occidentale sur la restauration de l'orgue et de sa tribune...**

Par courrier en date du 20 août 2024, nous avons fait part au Conservateur des Monuments Historiques de l'état d'avancement de nos démarches pour la restauration de la tribune et de l'orgue de l'église Notre Dame, et nous lui avons demandé quelles étaient celles à réaliser pour permettre l'expertise de la tribune par l'Architecte en chef des Monuments Historiques, et obtenir ses propositions pour sa restauration, voire l'estimation des travaux à réaliser.

En effet, l'église Notre-Dame de Montmorillon étant classée au titre des monuments historiques sur la liste de 1862, les travaux ou aménagements à réaliser nécessitent de faire appel à un architecte en chef des monuments historiques ou à un architecte du patrimoine pour déposer une demande d'autorisation de travaux sur monument historique classé, qui sera instruite par la Conservation régionale des monuments historiques - site de Poitiers.

Le Conservateur des monuments historiques nous a alertés sur le fait qu'une fois les interventions de consolidations actuellement menées sur le mur Nord, l'ensemble de l'église ne sera toujours pas restauré, que des fissures ont été observées sur la façade occidentale notamment, et qu'une restauration générale gagnerait à être mise en œuvre, ce qui pourrait avoir des répercussions sur l'orgue et sa tribune.

Page 12 du rapport de présentation de 2020 « Avant-projet sommaire » ayant pour objet « Etude complémentaire : Consolidation & Assainissement du mur Nord de la nef », il est effectivement précisé que les fissurations de la façade occidentale seraient traitées dans le cadre d'une campagne ultérieure de travaux de restauration de cette façade.

Les fissures de la Façade Ouest posent en effet problème, elles nécessitent la réalisation d'une étude diagnostic par un architecte du patrimoine ou architecte en chef des monuments historiques avant la réalisation des nécessaires travaux de restauration, dont les éventuelles répercussions sur la tribune imposent de différer la restauration de cette dernière, tant que la façade n'aura pas été restaurée...

Mais, il n'est toujours pas prévu qu'une telle étude soit réalisée, alors qu'elle est un préalable indispensable à la mise en œuvre d'une opération de restauration.

Notre association avait demandé à Monsieur le Maire de la commune de Montmorillon la réalisation d'une étude de diagnostic globale sur l'édifice, incluant notamment les vitraux, les peintures murales de l'église, la tribune et son orgue.

Elle permettrait de connaître la nature et le coût des travaux à réaliser, afin d'en prévoir une programmation en fonction des priorités définies par l'étude, et des fonds que des opérations de collectes pourraient apporter.

Monsieur le Maire nous avait répondu favorablement le 17 février 2024.

Face à l'obligation de réaliser cette étude diagnostic indispensable avant toute opération de restauration, le Bureau de notre association a décidé de prendre à sa charge la part de financement supportée par la commune, soit 20% du montant.

L'édifice étant classé au titre des monuments historiques, la maîtrise d'œuvre doit être confiée à un architecte en chef des monuments historiques ou à un architecte du patrimoine ayant une compétence équivalente (articles R621-26 à R621-28 du code du patrimoine).

Le 12 septembre 2024, nous avons donc écrit à Monsieur Frédéric Olivier DIDIER, Architecte en chef des Monuments historiques ayant en charge le département de la Vienne, pour lui demander le montant d'une étude diagnostic globale de l'église Notre Dame, afin de pouvoir proposer sa réalisation à Monsieur le Maire de la commune de Montmorillon, et trouver les financements complémentaires.

Le 13 septembre 2024, il nous a répondu que, sur le principe, il serait très heureux de nous accompagner ainsi que la commune. Mais au préalable, une visite de l'église lui semblait indispensable pour pouvoir formuler une proposition pertinente en toute connaissance de cause.

Le 13 septembre 2024, nous avons donc demandé à rencontrer Monsieur le Maire de Montmorillon pour lui faire part de ces éléments, et lui demander son accord pour permettre à Monsieur Frédéric DIDIER de faire cette visite de l'église en présence de Monsieur le Maire et de notre association, afin qu'il puisse nous présenter une estimation de l'étude diagnostic, qui reste un préalable indispensable à la mise en œuvre de toute opération de restauration.

Le 27 septembre 2024, nous avons rencontré Monsieur le Maire de Montmorillon.

Des problèmes relatifs à la conformité de certains travaux dernièrement réalisés dans le cadre de la consolidation du mur Nord de l'église Notre Dame, ont eu pour conséquence d'en interdire l'entrée tant que les interrogations ne seront pas levées.

Monsieur le Maire est d'accord pour une visite de l'église Notre Dame, afin de permettre à l'Architecte en chef des Monuments Historiques de formuler une proposition, mais il nous faudra attendre que le problème précité soit résolu et que l'accès à l'église soit redevenu possible.

## **A quand la réouverture de l'église Notre Dame ?**

Compte tenu des problèmes rencontrés dans la réalisation des travaux de consolidation du mur Nord, l'ouverture de l'église Notre Dame est reportée au premier semestre 2025...